

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 21 JUIN 2016

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 21
- de votants 25

L'an deux mil seize

Le vingt et un juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**SUBVENTION
ASSOCIATION ARPEGE**

Etaient présents : COLLET Ch. MULON M. GARNERONE L.
MUSY F. COLLET C. BAILLEUX A. MONTAY G. BAUDRIN
P. THUILLET MP. SALADIN B. RAMEZ D. DOLEZ C. KINGET
B. SPOTO S. DESROUSSEAU C. DELANNOY JM. MOREAU
G. COLOMBEL L. FAILLON J. DEBIONNE M. DE MULDER A.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28/06/2016

Etaient excusés : NATHIEZ V. RIFF C. PREUVOT R.
HAMADI A.

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 15/06/2016

Procurations respectives à : COLLET C. DEBIONNE M. MOREAU
G. BAUDRIN P.

Etaient absents non excusés : DUMOULIN H. GOBERT J.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal, par 22 voix pour et 3 voix, contre décide d'attribuer une subvention de 120 € à l'association Arpège pour la distribution d'infomaing.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 28/06/2016

La DGS

I. SERAFINI

